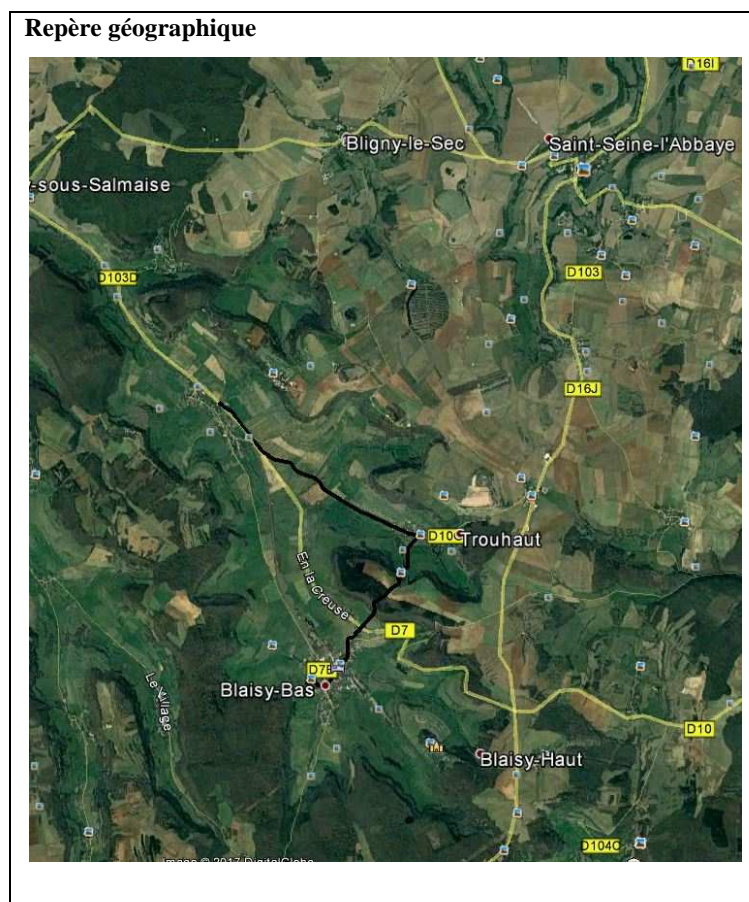


**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**

**Création d'une artère optique entre la commune de BLAISY-BAS
Et celle de TURCEY**



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or
Pôle Aménagement et Développement des Territoires
Mission Aménagement numérique
1, rue Joseph Tissot
B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Philippe GAUDIAUT	Tel : 03 80 63 67 51	Mobile : 06 43 34 65 08
	e-courriel : philippe.gaudiaut@cotedor.fr	

Synoptique de la branche optique

